



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais dentaires

Question écrite n° 48965

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le coût élevé des prestations de soins et leur remboursement insuffisant par la sécurité sociale. En effet, concernant les soins dentaires, leur remboursement est manifestement trop faible actuellement, ce qui a pour conséquence d'exclure certaines personnes de l'accès aux soins. Ce qui est d'autant plus grave qu'il a été démontré un lien entre maux dentaires et autres problèmes de santé. Cela montre donc la nécessité de soigner les troubles dentaires afin d'éviter d'autres maux et le remboursement des frais engagés par les patients devient alors absolument indispensable. Le Gouvernement a annoncé que la sécurité sociale allait consentir à faire des efforts à partir de 2001 concernant les soins dentaires. C'est pourquoi elle lui demande de l'informer sur les mesures précises qu'elle compte prendre afin d'améliorer le remboursement de ce type de soins, de façon à rendre accessible à tous notre système de santé.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48965

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4246